

BOURSE D'ETUDES SANITAIRES ET SOCIALES (BESS) du CONSEIL REGIONAL DES HAUTS DE FRANCE

Objectifs :

- Inciter les jeunes à se former dans les établissements de formation des travailleurs sociaux et de certaines professions de santé des Hauts-de-France agréés et financés par la Région
- Soutenir financièrement les étudiants qui préparent un diplôme du secteur sanitaire et social.

Bénéficiaires :

- Les élèves ou étudiants et les demandeurs d'emploi inscrits dans les établissements de formation des travailleurs sociaux et de certaines professions de santé, des Hauts-de-France agréés ou autorisés par la Région.
- De nationalité française ou ressortissants de l'Union Européenne ou non ressortissants de l'Union européenne, mais en situation régulière en France.

Les formations concernées :

Secteur social

- Diplôme d'Etat :

- Accompagnant éducatif et social
- Assistant de service social
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Educateur de jeunes enfants
- Educateur spécialisé
- Educateur technique spécialisé
- Ingénierie sociale
- Médiateur familial
- Moniteur éducateur
- Technicien de l'intervention sociale et familiale

- Certificat d'aptitude aux fonctions :

- de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)
- d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)

Secteur sanitaire :

- Diplômes d'Etat :

- Aide-soignant
- Ambulancier
- Auxiliaire de puériculture
- Ergothérapeute
- Infirmier
- Manipulateur d'électroradiologie médicale

- Masseur-kinésithérapeute
- Pédicure-podologue
- Préparateur en pharmacie hospitalière
- Psychomotricien
- Sage-femme (maïeuticien)
- Technicien de laboratoire médical

- Diplôme de Cadre de santé

Le montant de la bourse est attribué sur critères sociaux, il varie entre 1 454 € (échelon 0 bis) et 6 335 €/an (échelon 7). Le dossier de demande de bourse et son suivi sont accessibles via la plateforme régionale

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/>

Conseil Régional des Hauts-de-France:

151 avenue du président Hoover

59555 - Lille

<https://www.hautsdefrance.fr/>